



## FICHE TECHNIQUE DE PRESENTATION

### FORMATION AU DIPLOME D'ETAT DE MEDIATEUR FAMILIAL 2018-2019

La médiation familiale, introduite dans le code civil - article 373-2-7-10 par la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation.

Le champ d'action du médiateur familial concerne les situations de conflits et de rupture dans ce cadre, et plus précisément des relations entre les parents, de l'organisation de la vie des enfants, les liens transgénérationnels et de la fratrie. La médiation familiale est mobilisée pour les situations telles que les divorces, les séparations, les décès, les situations de conflits et les ruptures de communication au sein de la famille, les situations familiales à dimension internationale dans le champ de la protection de l'enfance, les questions successorales et patrimoniales.

#### **PUBLIC :**

- Personnes issues du secteur médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, sociologique, juridique, salariés, salariés en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi ...
- Age minimum requis : 18 ans.

#### **PRE-REQUIS :**

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du livre 4 du code de la santé publique ;
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

#### **A propos de la validation des acquis de l'expérience (VAE).**

Pour pouvoir obtenir le diplôme par validation des acquis de l'expérience, les candidats doivent justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme.

#### **ACCESSIBILITE :**

VAE	Formation initiale	Appr.	Formation continue	Contrat de pro	Demande individuelle
OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI

#### **MODES DE FINANCEMENT :**

- **A l'initiative du salarié/demandeur d'emploi :** C.P.F. (compte personnel de formation), C.I.F. (congé individuel de formation), V.A.E. (validation des acquis de l'expérience).
- **A l'initiative de l'employeur :** plan de formation.

## **OBJECTIFS :**

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'accompagner des personnes en situation de crise, de conflit ou de transition.
- D'évaluer les besoins des personnes et de discerner l'opportunité de mettre en œuvre un processus de médiation familiale ou de les réorienter vers un autre professionnel.
- De mettre en œuvre le processus de Médiation Familiale.
- D'intégrer et d'utiliser des connaissances théoriques en droit, en psychologie, en sociologie dans le champ de la famille.
- De développer le réseau de partenariat nécessaire à la mise en place de services de Médiation Familiale.

## **CONTENU :**

### ◆ **Formation théorique (490 heures) :**

- **Compréhension du processus de médiation et intégration de techniques de médiation.**
  - La médiation : un concept
    - principes fondamentaux
    - philosophie et éthique des médiations, leurs principes déontologiques
    - phénoménologie des médiations
    - historique et spécificité des médiations
    - cadre légal de la médiation familiale.
  - La médiation familiale : un processus
    - la médiation familiale : définition, processus
    - les différentes étapes du processus de médiation
    - engagement de la médiation
    - grilles de lecture et techniques d'entretiens spécifiques
    - la gestion des conflits
    - la restauration de liens
    - la posture du médiateur familial : responsabilités, position de tiers, déontologie et éthique
    - l'écrit en médiation.
  - La médiation familiale : potentialités et limites
    - médiation familiale et violences conjugales et familiales
    - médiation intergénérationnelle
    - médiation familiale successorale
    - médiation familiale dans le contexte de la protection de l'enfance et de l'adolescence
    - médiation familiale dans le contexte pénal
    - médiation familiale internationale et interculturelle
    - médiation familiale en dehors d'un contexte de rupture

### ▪ **Méthodologie d'élaboration du mémoire**

### ▪ **Accompagnement au processus de médiation familiale**

- juridiques  
(droit civil et droit pénal de la famille ; droit patrimonial de la famille ; présentation des normes juridiques ; le sujet de droit et les droits subjectifs ; l'organisation juridictionnelle ; l'action en justice ; les procédures de divorce et de séparation)
- psychologiques  
(étude des structures familiales ; développement psycho-affectif et construction identitaire de l'enfant ; processus de construction du couple ; psychopathologie de la famille ; les séparations et (ou) la rupture et leurs effets sur la dynamique familiale)
- sociologiques  
(évolution sociologique de la famille ; démographie et anthropologie des relations familiales; interculturalité et famille; du couple à la parentalité et les liens familiaux).

### ◆ **Formation pratique (105 heures) :**

Stage dans un service de médiation familiale favorisant l'acquisition des savoirs opérationnels dans leur globalité

### **DUREE TOTALE DE LA FORMATION : 595 H**

(490H en centre de formation + 105H de stage de mise en situation dans un service de médiation familiale en discontinu).

## **SESSIONS**

**Dates** 14 sessions de 35h

de 10 septembre 2018 au 13 décembre 2019

1 semaine par mois du lundi au vendredi : 35 H

Du 10/09 au 14/09/2018                      du 01/04 au 05/04/2019

Du 15/10 au 19/10/2018                      du 13/05 au 17/05/2019

Du 12/11 au 16/11/2018                      du 17/06 au 21/06/2019

Du 10/12 au 14/12/2018                      du 09/09 au 13/09/2019

Du 07/01 au 11/01/2019                      du 07/10 au 11/10/2019

Du 04/02 au 08/02/2019                      du 04/11 au 08/11/2019

Du 11/03 au 15/03/2019                      du 09/12 au 13/09/2019

*Soutenance du mémoire : en 2020*

*Ce mémoire professionnel d'initiation à la recherche est soutenu en fin de cursus devant un jury organisé par la DRDJSCS*

**Lieu :** Maisons des Associations

1, rue du Coëtlosquet - 57000 METZ

**Horaires**

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**TARIF :** nous consulter

### Une équipe pluridisciplinaire composée de :

- une directrice, docteur en sociologie
- un responsable pédagogique
- des médiateurs/trices
- des psychologues
- des juristes, avocats, notaire
- des sociologues
- des formateur/trices spécialistes de la relation d'aide et de la communication.

### **CONTACT :**

Josée SARTORE  
03 87 69 04 65  
formation@epe57.fr

### **COMPETENCES VISEES :**

#### **Une formation en trois domaines de compétences (DC) :**

l'architecture générale de la formation au diplôme d'État de médiateur familial est élaborée sur la base d'un référentiel professionnel (annexe 1 de la circulaire N° DGCS/SD4A/2012/312 du 15 octobre 2012 : contexte de l'intervention, référentiel fonctions/ activités et référentiel de compétences), d'un référentiel de certification et d'un référentiel de la formation.

Le référentiel de compétences est construit en trois domaines de compétences (DC1, DC2 et DC3) :

- **DC1 : « création et maintien d'un espace tiers de médiation »**
  - 1.1. Contractualiser et garantir le cadre de la médiation
  - 1.2. Aider à préciser la nature du conflit, les besoins et les intérêts de chacun
  - 1.3. Etablir la reconnaissance réciproque du bien-fondé de chacun
  - 1.4. Restaurer les liens et accompagner le changement.
- **DC2 : « conception d'un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille »**
  - 2.1. Analyser et évaluer une situation familiale
  - 2.2. Comprendre les différents systèmes familiaux.
- **DC3 : « communication et partenariat »**
  - 3.1 Informer sur la démarche de médiation et promouvoir une culture de médiation
  - 3.2 Développer les partenariats utiles à la médiation familiale et s'inscrire dans des réseaux

### **MODALITES D'EVALUATION**

#### **Certification DC1**

**Intitulé de l'épreuve :** présentation et soutenance d'un dossier de pratique professionnelle (DPP).

- Une analyse de la mise en œuvre et des effets du processus de médiation familiale (20 pages)
- Une auto-évaluation indiquant la construction de sa compétence (2 pages)
- Une évaluation du stagiaire par le médiateur référent professionnel du stage.

#### **Certification DC2**

La validation du DC2 comporte deux épreuves :

##### **Le mémoire d'initiation à la recherche**

centré sur la médiation familiale intégrant la posture de tiers et le processus de médiation familiale.

##### **Contrôle continu des savoirs contributifs**

Il s'agit de valider l'acquisition des connaissances dans les 3 disciplines que sont le droit, la sociologie, la psychologie

#### **Certification DC3**

**Intitulé de l'épreuve :**

« Présentation individuelle et/ou collective et analyse d'une action d'information et de communication sur la médiation familiale, dans le cadre du stage. Mise en valeur de la méthodologie de projet ».

- |                                                                                                                                                                |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| ○ 3.3 Faire évoluer sa pratique de médiateur familial et contribuer à la formation des médiateurs familiaux et à la sensibilisation des autres professionnels. |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

### **CONSTITUTION DU DOSSIER :**

**date limite d'inscription : 30 juin 2018**

- Bulletin d'inscription complété
- Curriculum vitae détaillé + copie carte d'identité + 2 photos d'identité
- Lettre de motivation
- Copie des diplômes
- Un chèque de 100 euros pour l'inscription à l'épreuve d'admissibilité et un chèque de 50 euros pour l'inscription à l'épreuve d'admission (pour les candidats aptes), à l'ordre du Service Formation Qualifiante
- Accord de l'employeur éventuel.

***L'inscription ne sera effective qu'à la suite de la sélection du dossier et d'un entretien d'admission.***

Entretien d'admission : juillet 2018.

### **MODALITES DE REGLEMENT :**

Payable sur factures selon les modalités suivantes :

- Frais de dossier : 50 € réglés suite à l'entretien de sélection
- Factures semestrielles.

Ces frais ne comprennent ni l'hébergement, ni la restauration du stagiaire. Ils couvrent les frais pédagogiques et la présentation à l'examen. Toute représentation à l'examen nécessiterait une réinscription.

Clause de dédit :

- Avant le démarrage de la formation : en cas de désistement du stagiaire, une somme forfaitaire de 90 € sera facturée en compensation des frais administratifs.
- En cours de formation : en cas d'absence d'un stagiaire, ou en cas d'abandon par le stagiaire, le coût de la formation sera facturé en totalité.